



Offre d'emploi pour un poste d'ingénieur en hydraulique fluviale – gestion des digues, d'aménagements et d'ouvrages hydrauliques

Emploi permanent à temps complet du cadre d'emploi des ingénieurs territoriaux – Grade Ingénieur
Pour les non titulaires, emploi contractuel d'une durée de 3 ans renouvelable 1 fois

✓ Modalités et calendrier de recrutement

↳ Les candidatures seront sélectionnées sur dossier puis les candidats ayant les meilleurs dossiers passeront un entretien avec le Président, les vice-présidents et le directeur du Syndicat suivi d'une mise en situation à l'écrit (production une note).

↳ **Adressez par courriel** le dossier de candidature comprenant une lettre de motivation et un CV détaillé à : Monsieur Le Président du Syndicat Mixte de l'Ouvèze Provençale à : **sm.ouveze.provencale@wanadoo.fr**

↳ **Date limite de réception des candidatures : 20 août 2019**

↳ **Poste à pourvoir le plus rapidement possible**

↳ Pour tout renseignement, contactez : M. Navarro, directeur Tél : 04 90 46 09 43 Courriel : sm.ouveze.provencale@wanadoo.fr

↳ Statuts et organigramme du syndicat, Dossiers de contrat de rivière et de PAPI communiqués sur demande

✓ Employeur et situation :

↳ Le Syndicat Mixte de l'Ouvèze Provençale regroupe sept établissements publics de coopération intercommunale du bassin versant de l'Ouvèze, en Drôme et Vaucluse. Le siège est situé à Entrechaux. Placée sous l'autorité du Président, l'équipe actuelle est composée de 5 personnes :

- un directeur – chargé de missions « contrat de rivière »
- un agent administratif
- deux agents de surveillance et d'entretien des cours d'eau
- un ingénieur d'études et projets Inondations – animateur du PAPI d'intention

↳ Son territoire de compétence est le bassin versant de l'Ouvèze (hors bassins Sorgues et Sud Ouest Mont Ventoux) d'une superficie de 880 km² à cheval environ pour moitié en Drôme et pour moitié en Vaucluse. Ce territoire concerne 49 communes, 7 communautés et près de 400 kms de cours d'eau non domaniaux. 90 % de la population du bassin est vauclusienne. Morphologiquement et géographiquement, deux grands ensembles se distinguent :

- la partie amont de Vaison la Romaine présente le relief de moyenne montagne des Baronnies et des contre-forts du Mont Ventoux, relief dominé par un couvert forestier
- la partie aval de Vaison la Romaine à la confluence avec le Rhône à Sorgues présente une plaine alluviale dominée par les cultures et notamment le vignoble.

↳ Le Syndicat a pour objet, sur son territoire de compétences, d'assurer, de soutenir ou de promouvoir toutes les actions, y compris les études et travaux, nécessaires à :

- la gestion du risque inondations afin de préserver les personnes et les biens,
- la gestion durable des cours d'eau, des milieux aquatiques et terrestres associés,
- la gestion quantitative et qualitative de l'eau et de l'utilisation du patrimoine hydraulique,
- le montage, l'animation, la coordination, le suivi d'études globales, de programmes, plans ou schémas relatifs à la gestion de l'eau et au risque inondations (contrat de rivière, PAPI...).

Le Syndicat est régi par le Code Général des Collectivités Territoriales c'est-à-dire le même régime juridique et administratif que toute collectivité et EPCI.

Une révision statutaire est en cours pour se conformer à la compétence GEMAPI et formaliser son transfert de la part des sept EPCI membres.

↳ Les principaux enjeux de gestion de l'eau et des inondations sur le bassin sont :

- Prévention des inondations par débordement de cours d'eau et ruissellement, notamment la gestion de digues destinées à la protection contre les inondations, culture du risque, ralentissement dynamique
- Bon fonctionnement des cours d'eau vis-à-vis de la gestion des crues et de la restauration de l'hydromorphologie (reconquête d'un Espace de Bon Fonctionnement) et de la continuité écologique (notamment transport solide)
- Gestion quantitative de la ressource en eau et préservation des habitats naturels liés aux rivières (PGRE, site Natura 2000)

↳ Le Syndicat est chargé de l'animation d'un contrat de rivière et d'un PAPI d'intention. Pour cela, il assure l'animation et le secrétariat du comité de rivière et des instances de concertation associées. Dans un souci de cohérence, le comité de rivière constitue le comité de pilotage du PAPI. La commission inondations du comité de rivière est le comité technique du PAPI. Le PAPI d'intention est la déclinaison des actions inondations du contrat de rivière.

Il sera structure chargée de l'exercice de la compétence GEMAPI pour laquelle la gestion des digues en systèmes d'endiguement est une composante primordiale en termes de moyens financiers et humains à engager et d'enjeux de protection.

✓ Missions du poste :

↳ Ce poste s'inscrit pleinement dans le cadre réglementaire du décret dit digues de mai 2015 relatif aux règles applicables aux ouvrages construits ou aménagés en vue de prévenir les inondations et aux règles de sûreté des ouvrages hydrauliques. Il a pour vocation le pilotage et la mise en œuvre de la gestion des digues, systèmes d'endiguement, ouvrages et aménagements hydrauliques en intégrant la problématique de la restauration hydromorphologique et de l'espace de bon fonctionnement. Il a aussi vocation à mettre en place certaines actions du PAPI d'intention sous maîtrise d'ouvrage syndicale.

↳ Plus précisément, sous l'autorité du directeur et du Président et en collaboration avec l'équipe en place, l'ingénieur aura la responsabilité des missions suivantes :

Missions prioritaires	Activités/Tâches*
Organiser et piloter l'ensemble des études techniques, foncières et réglementaires préalables à la définition et au classement des systèmes d'endiguement et des aménagements hydrauliques	<ul style="list-style-type: none"> - Planifier/programmer la mise en œuvre des actions (études, foncier) et de leurs différentes étapes (inventaire des patrimoines publics/privés, transfert et mise à disposition, maîtrise foncière, évaluations et programmations financières, études topographiques, géotechniques, de danger, de modélisation, études d'impact, DUP, Enquêtes publiques, Moe, auscultations, consignes sécurité ...) - Définir, superviser, exécuter la politique de maîtrise foncière (servitude, conventions, acquisitions ...) - Monter et suivre les dossiers de financements (demandes, paiements, soldes...) - Préparer, passer les marchés publics, contrôler leur exécution : estimation du besoin, rédaction des cahiers des charges, définition et conduite des procédures de passation, contrôle de l'exécution des marchés, encadrement des prestataires - Valider et analyser les résultats des études et expertises, assurer la concertation autour de ces études en lien avec les instances du PAPI
Organiser et piloter la gestion (exploitation, entretien et surveillance, travaux de réfection et travaux neufs) des systèmes d'endiguement et des aménagements hydrauliques, des équipements hydrauliques de ressuyage en propriété du Syndicat ou mis à sa disposition	<ul style="list-style-type: none"> - Planifier/programmer la mise en œuvre des actions de surveillance et d'exploitation, les travaux (réfection et neufs) - Evaluer et programmer financièrement la mission et toutes ses tâches - Monter et suivre les dossiers de financements (demandes, paiements, soldes...) - Concevoir les outils de suivi et de bilan, les projets de conventions et contrats - Assurer une coordination avec les PCS et DICRIM - Identifier et définir les besoins d'évolution (optimisation, rénovation, renouvellement), en estimer les coûts, définir et piloter les interventions - Préparer et passer les marchés publics, contrôler leur exécution : estimation du besoin, rédaction des cahiers des charges, définition et conduite des procédures de passation, contrôle de l'exécution des marchés, encadrement des prestataires (entreprises de travaux, AMO, Moe ...)
Contribuer à la mise en œuvre de l'étude hydromorphologie et du dispositif de surveillance hydrologique	<ul style="list-style-type: none"> - appuyer le montage et suivre les études - participer à la validation et à l'analyse des résultats - participer à la mise en œuvre des travaux - faire le lien et assurer la cohérence avec la gestion des systèmes d'endiguement et aménagements hydrauliques
Participer à la préparation budgétaire , au suivi comptable et financier, aux rapports d'activités, participer à la préparation et aux réunions des comités syndicaux et des-bureaux	<ul style="list-style-type: none"> - estimer et proposer les besoins financiers annuels ou pluriannuels de ses activités - rédiger les rubriques des notes aux élus ainsi que les délibérations et tout autre acte portant sur ses activités - suivre le budget (recettes/dépenses) lié à ses activités
Missions secondaires	Activités/Tâches*
Participer à l'animation du PAPI	<ul style="list-style-type: none"> - participer aux instances de concertation du PAPI (comité de pilotage, comité technique et ateliers géographiques) - contribuer à mettre à jour les tableaux de bord d'avancement de ses dossiers (techniques, financiers, subventions...) et à établir bilans et rapports d'avancement du PAPI
Piloter les opérations de travaux de confortement de berges	<ul style="list-style-type: none"> - superviser et accompagner les activités du technicien hydraulique fluviale, aménagements et ouvrages hydrauliques : validation de la conception initiale et de la définition des avant-projets démarches administratives nécessaires à la réalisation des travaux et à la passation des marchés (dossiers réglementaires, maîtrise d'œuvre et travaux), dossiers de financement (demande et soldes), bilans

* : la liste des activités et tâches n'est pas exhaustive. Il est entendu que ces activités comprennent toute activité permettant de répondre aux missions du poste, de réaliser leurs objectifs.

✓ Exigences requises :

↳ Niveau, Formations, diplômes et qualifications requis : bac +5, formation de niveau I dans le **domaine prioritaire de l'hydrologie-hydraulique, de l'ingénierie et maîtrise d'œuvre** dans les thématiques concernées, du génie civil et travaux publics / dans le domaine secondaire de l'environnement, des sciences, de la gestion de l'eau

↳ Compétences et expériences requises :

- **3 ans d'expériences minimales** dans une ou plusieurs des activités suivantes : **conduite de chantiers / pilotage ou réalisation de maîtrise d'œuvre ou d'ouvrage de travaux et d'études hydrauliques**, sur digues, en rivières / pilotage ou réalisation d'études et travaux géotechniques / plus globalement en marchés publics (de services, de travaux) en hydraulique fluviale
- expériences en génie civil et travaux publics est un plus
- écoute, diplomatie, rigueur, sens du travail en équipe et des responsabilités, bon communicant-pédagogue
- forte capacité d'adaptation, de polyvalence et d'autonomie, capacité à acquérir de nouvelles compétences, capacité à être force de proposition
- **bonne capacité de synthèse et bonne qualité rédactionnelle**
- **connaissance affirmée de l'hydrologie et de l'hydraulique fluviale**, de la réglementation « risques Inondations et ouvrages hydrauliques », connaissance ou pratique de modélisation hydraulique et hydrologique, de la géotechnique est un plus
- connaissance souhaitée en finances publiques et budget
- **connaissance souhaitée en génie civil et travaux publics**, en sciences, hydromorphologie,
- connaissance ou pratique d'outils et techniques de gestion de son temps, de programmation de son travail et des projets, de conduite de réunion et d'animation est un plus
- connaissance indispensable et facilité d'utilisation des outils informatiques

↳ Permis B indispensable

✓ Positionnement hiérarchique et relations fonctionnelles :

↳ Poste placé sous l'autorité du directeur et du Président

↳ Supervision du technicien « digues »

↳ Relations soutenues de travail avec l'ensemble de l'équipe du Syndicat, avec les représentants des partenaires (Agence de l'eau RMC, Régions Sud Paca et Auvergne Rhône Alpes, Départements de la Drôme et de Vaucluse, services de l'Etat – DDT, DREAL, AFB ...), les collectivités et communautés du bassin

↳ Relations ponctuelles avec les propriétaires riverains, les représentants d'associations de riverains et autres acteurs locaux

✓ Moyens mis à disposition et conditions d'exercice des missions

↳ Véhicule de service, équipements et fournitures bureautiques (ordinateur de bureau, imprimante, photocopieur, scanner...), téléphone portable à usage strictement professionnel, petits moyens techniques (Télémetre, GPS, appareil photo numérique), vêtements et chaussures, EPI

↳ Programme de formations

↳ Déplacements à prévoir pour réunions extérieures (partenaires, services des collectivités et de l'Etat...), contrôle-suivi de chantiers, surveillance et relève d'informations sur le terrain

↳ Travail sur écran et possibilité de travail isolé sur le terrain

↳ Temps de travail : 36 heures par semaine (du lundi au vendredi matin), 4 ARTT

↳ Résidence de travail : siège du Syndicat à Entrechaux

✓ Statut salarial et Rémunération :

↳ Poste de titulaire ou contrat de droit de public de 3 ans avec possibilité de renouvellement une fois 3 ans

↳ Rémunération : selon grille indiciaire du cadre d'emploi des ingénieurs territoriaux + possibilité de régime indemnitaire

↳ Statut régi par le Décret n° 2016-201 du 26 février 2016 portant statut particulier du cadre d'emplois des ingénieurs territoriaux

✓ Evolution possible du poste :

↳ Nouveaux statuts du syndicat à échéance 6 mois dans le cadre de la mise en œuvre de la compétence GeMAPI (Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations)

↳ Renforcement des missions dans le cadre la réalisation des travaux « ouvrages et aménagements hydrauliques », de leur exploitation une fois les autorisations obtenues et de l'encadrement de l'équipe prévention des inondations, de la prise en charge de l'étude hydromorphologie